LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
05/06/2024	Délibération n°1	Approuvée	Aménagement forêt communal de MONTAGNIEU – période 2025-2044.
05/06/2024	Délibération n°2	Approuvée	Décision modificative sur le budget communale.
05/06/2024	Délibération n°3	Approuvée	Décision modificative sur le budget eau et assainissement.
05/06/2024	Délibération n°4	Approuvée	Signature d'une convention avec la fourrière automobile de LHUIS.
05/06/2024	Délibération n°5	Approuvée	Augmentation du capital de la Société Publique Locale Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (SPL ALEC AIN).
05/06/2024	Délibération n°6	Approuvée	Attribution d'une aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie
05/06/2024	Délibération n°7	Approuvée	Attribution des marchés de Schémas directeurs d'assainissement et d'alimentation en eau potable des communes de Briord et Montagnieu

MAIRIE de MONTAGNIEU (Ain)

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.
A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.